

GARANTIES

*Les combinés amortisseurs **FOURNALES SUSPENSION** sont garantis contre tout vice de matière et/ou de main d'œuvre pendant une durée de 24 mois à compter de la date d'achat par le premier utilisateur pour tous les produits destinés à une utilisation sur la route.*

Les produits compétition, vitesse et tout terrain sont conçus pour des utilisations extrêmes, pour cette raison seul les vices de fabrication sont garantis sur 6 mois pour les pièces usinées. Nous ne pouvons garantir l'utilisation que nous ne pouvons contrôler. En conséquence l'utilisateur doit assumer son entière responsabilité pour les risques personnels, matériels, et pour une tierce personne qui en serait impliqué.

*La garantie est prise en charge par **FOURNALES SUSPENSION** ou un revendeur agréé, sous réserve que le combiné amortisseur soit neuf au jour du dit achat. Facture exigée. Toutefois la garantie ne sera pas applicable sur tout produit sorti de l'usine plus de trois ans avant la demande de prise en garantie.*

Tous nos produits reconditionnés par nos forfaits de SAV, par nos techniciens, sont garantis 12 mois (3 mois pour les produits compétition, vitesse et tout terrain) pour les opérations effectuées lors du forfait de Service Après Vente.

Pendant la période de garantie, FOURNALES SUSPENSION réparera tout produit exclusivement aux conditions suivantes :

- * le combiné amortisseur a été retourné à l'usine FOURNALES par le client ou le revendeur, toute marchandise retournée en port dû sera systématiquement refusée.*
- * pour tout retour le combiné amortisseur doit être accompagné du justificatif d'achat avec la date et le modèle de véhicule ainsi que le nom du client et autre document si il y a déjà eu retour.*
- * le combiné amortisseur n'a fait l'objet d'aucun démontage, même partiel ou modification.*
- * le combiné amortisseur n'a pas été utilisé pour un usage différent de celui pour lequel il a été étudié; le combiné amortisseur est prévu pour un véhicule bien déterminé et il ne doit pas avoir été monté sur un modèle différent.*
- * le produit n'a pas été utilisé pour un usage en compétition.*
- * le produit, de l'avis de FOURNALES SUSPENSION, n'a pas été endommagé par un accident, une mauvaise utilisation, un entretien ou une modification non effectuée par le fabricant.*
- * changement d'huile non conforme.*
- * rupture du flexible de réservoir suite à un mauvais montage/contact/friction.*
- * pour toute garantie acceptée, le retour se fera franco de port en expédition normale.*
- * il est vivement conseillé d'utiliser une des pompes haute pression FOURNALES correspondant au besoin de l'amortisseur en question pour régler la dureté du ressort pneumatique, soit donc la pression.*

Pour toutes autres questions, consultez notre service commercial par téléphone, télécopie ou courrier e-mail à infos@fournales.fr. Document du 03 Janvier 2005.